

COMMUNE DE SOLLIES-VILLE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de Conseillers :**

En exercice : 23
Présents : 20
Votants : 22

OBJET :

**Information du Maire
Décisions prises dans le
cadre de ses délégations
consenties par le Conseil
Municipal**

N° DEL_48_2026

L'an deux mille vingt-six, le 24 septembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOLLIES-VILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CASTEL Roger, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 14/09/2026

Présents : Monsieur POURRET Jean-Michel, Madame LUBRANO DI SBARAGLIONE Karine, Monsieur OLIVIERI Paul, Madame TIJADI Marie-Ange, Monsieur GUILBERT Xavier, Madame ENRIQUE Amandine, Monsieur PEROTTO Daniel, Madame GUILLAUME Martine, Madame DE GASQUET Mireille, Monsieur HENCHE Stéphane, Madame GOLETTA Anne-Marie, Monsieur BERNARD Yann, Madame LECLERC Sandy, Madame BELTRANDO Karine, Madame MORANDI Sandrine, Monsieur VINCENT-AUBUT Alain, Monsieur JOLY Philippe, Monsieur SEIXAS Jean-Emmanuel, Madame PEREZ Cécile

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : Monsieur RAMIN Philippe à Monsieur POURRET Jean-Michel, Monsieur BADINAND Didier à Monsieur OLIVIERI Paul

Absent(s) : Madame BERARD-ALLEGRETTI Véronique

Secrétaire de séance : Madame LUBRANO DI SBARAGLIONE Karine

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération n° DEL_13_2026 du 23 avril 2026, Monsieur le Maire informe les membres de la décision qu'il a prise dans le cadre de ses délégations :

- Décision n° DEC_12_2026 du 03 août 2026, de désigner le cabinet ITEM AVOCATS – Bureau de Toulon à LA VALETTE DU VAR, représenté par Maître David FAURE-BONACCORSI - Avocat associé, pour représenter et défendre les intérêts de la commune, dans le cadre de la requête déposée le 11 juillet 2026 par M. Jacques L'HUILLIER devant le Tribunal Administratif de Toulon pour l'annulation du permis de construire valant permis de démolir, délivré le 15 mai 2026 à M. Emmanuel BOUFFIOUX.

- Décision n° DEC_13_2026 du 01 septembre 2026, de désigner le Cabinet ITEM AVOCATS – Bureau de Toulon à LA VALETTE DU VAR, représenté par Maître David FAURE-BONACCORSI – Avocat associé, pour représenter et défendre les intérêts de la commune, dans le cadre de la requête déposée le 11 juillet 2026 par M. Jean-Marie CREN et M. Jean-François JEHAN devant le Tribunal Administratif de Toulon pour l'annulation du permis de construire valant permis de démolir, délivré le 15 mai 2026 à M. Emmanuel BOUFFIOUX et d'accepter la convention d'honoraires du Cabinet ITEM AVOCATS.

- Décision n° DEC_14_2026 du 1 septembre 2026, fixant le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public (RODP) par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité pour 2026. Celle-ci est fixée en tenant compte de l'évolution sur un an de l'indice ingénierie à partir de l'indice connu au 1^{er} janvier de cette année et publié au Journal Officiel, soit une évolution de 59.83 % par rapport au montant issu de la formule de calcul du décret précité.

- Décision n° DEC_15_2026 du 3 septembre 2026, fixant le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public (RODP) par les ouvrages de distribution, de transport de gaz et par les canalisations particulières de gaz qui occuperaient le domaine public communal pour 2026. Celle-ci est fixée en tenant compte de l'évolution sur un an de l'indice ingénierie à partir de l'indice connu au 1^{er} janvier de cette année et publié au Journal Officiel, soit une évolution de 44 % par rapport au montant issu de la formule de calcul du décret précité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte des décisions prises par le Maire.

... / ...

Pour extrait conforme au registre

La secrétaire de séance
LUBRANO DI SBARAGLIONE Karine

Fait et délibéré à Solliès-Ville,
Les jour, mois et an susdits

Le Maire,
Roger CASTEL



Certifié exécutoire
compte tenu :

- de la transmission en préfecture, le **28 SEP. 2026**
- de la publication, le **28 SEP. 2026**